

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Vayéra



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter;
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

**INSCRIVEZ-VOUS DÈS
AUJOURD'HUI!**

En hébreu:

באר הפרשה

subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings

Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל

yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá

info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha

info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah

info@lesorgentidellatorah.com

En Russie:

Колодец Торы

info@kolodetztorah.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emunah
1630 50th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Vayéra

« Et D. éprouva » : les dix épreuves jusqu'à aujourd'hui

« *Et D. éprouva Avraham.* » (21, 1)

La Michna dans Pirké Avot (5, 3) enseigne : « Avraham a été confronté à dix épreuves et les a toutes surmontées. » L'Admour de Vitebsk écrit à ce sujet quelque chose d'extraordinaire (Péri Haaretz sur notre Paracha) : « **Car les dix épreuves consistaient essentiellement à l'éprouver dans le domaine de la Emouna** [si l'on examine attentivement, on s'apercevra que pour une partie de celles-ci, il n'avait aucun choix ni libre-arbitre. Par exemple, au moment où "il y eut la famine dans la terre", était-il en mesure de faire quoi que ce soit contre ? **Toute l'épreuve consistait alors à le tester sur sa manière d'accepter le décret du Créateur et Sa conduite du monde.** Même lors des épreuves se traduisant par des actes, comme celle du sacrifice d'Its'hak, il ne s'agissait pas de savoir s'il allait accomplir le commandement d'Hachem, mais s'il allait l'accepter avec Emouna], car toutes celles-ci lui apparaissaient être comme un changement de la volonté Divine. Au début, en effet, Il lui avait ordonné : "Quitte ta terre (...), et Je te bénirai, et Je grandirai ton nom, et tu seras une bénédiction". Or, à peine arrivé là-bas, il y rencontra la famine et fut obligé de repartir. De même, à peine "*Avram descendit en Egypte*", que "*La femme (Sara) fut prise dans la maison de Pharaon*". Ce qui lui avait été annoncé au début était également étonnant : "Car c'est d'Its'hak que sera nommée ta descendance", et finalement, il lui fut ordonné : "*Offre-le là-bas en Holocauste.*" Cependant, il se renforça à l'aide d'une Emouna sans calcul dans le Créateur, sans jamais contester Sa conduite, et c'est cela qui l'eleva au summum de son niveau spirituel. De fait, c'est par cette vertu que les patriarches se sont distingués, comme l'enseigne la Guemara (Sanhédrine 111a) : "Le Saint-Béni-Soit-Il lui dit (à Moché) : 'Dommage

pour ceux qui ont disparu et que l'on ne retrouve plus ; en effet, Je me suis plusieurs fois dévoilé à Avraham, Its'hak et Yaakov en tant que D. Chad-aï, et ils n'ont jamais contesté ma conduite.'" »

Le Chem Mi Chemouel (an.5671(1911)) ajoute que si Avraham Avinou n'avait pas accepté la conduite du Créateur avec amour et **joie** [mais qu'il fut allé le sacrifier comme un homme "possédé par un esprit"], il n'aurait pas été en mesure de recevoir la **parole Divine** qui lui ordonna : « *Ne lève pas la main sur le jeune homme et ne lui fais rien* ». En effet, 'Haza'l enseignent (Chabbat 30b) : "**La prophétie ne réside que dans la joie**", et de ce fait, il aurait sacrifié Its'hak (sans l'ordre du Saint-Béni-Soit-Il) et n'aurait donc pas pu donner une suite aux générations ni au peuple d'Israël. Par conséquent, toute notre existence ne dépend que du mérite de la joie avec laquelle il accomplit la Mitsva.

Dans sa jeunesse, Rabbi Zalman Brisel fut atteint de tuberculose, une maladie très dangereuse pour laquelle les médecins ne connaissent aucun remède, et qui, en outre, est extrêmement contagieuse. De ce fait, il demeura alité, sans bouger, faible et souffrant, dans un état très critique, sans que personne ne vienne lui rendre visite ni ne l'aide...

Un jour, Rabbi Israël Grossman qui appartenait à la communauté de Karline, s'écria : « Est-ce possible ? Un des membres de la communauté gît ainsi sur un lit, malade, et personne ne s'y intéresse ? Il nous incombe de s'enquérir de ce qui lui arrive et de son état ! »

Il s'arma donc de courage et se rendit chez Rabbi Zalman. Il entra chez lui, et se tint prudemment à une certaine distance. Il le trouva en effet affaibli et amaigri, ayant à peine la force de parler. Lorsque le malade l'aperçut, il lui fit signe avec son doigt de

s'approcher. Rabbi Israël hésita : d'un côté, il s'agissait d'une maladie très contagieuse, mais d'un autre, le malade lui-même le demandait... Qui sait quelle dernière volonté il voulait lui confier... Il s'agissait certainement de quelque chose de très urgent. Il s'approcha donc de lui. Rabbi Zalman réussit à grand-peine à parler, mais il lui murmura cependant à l'oreille : « Rabbi Israël, seulement dans la joie », comme pour dire : « Certes, je gis, alité, sans bouger... il n'y a pas de remède à mon mal... personne ne peut m'aider, mais néanmoins, toujours dans la joie...! » (Dans les faits, avec l'aide d'Hachem, Rabbi Zalman guérit et continua à vivre jusqu'à presque cent ans).

Il y a beaucoup à apprendre de cette histoire : jusqu'où peut-on être joyeux, même lorsqu'on frôle la mort de près...

Les actes des pères sont un signe pour leur descendance, d'aller dans les voies de leurs ancêtres, **de tenir fermement le "pilier de la Emouna", sans contester du tout la conduite d'Hachem.** Et même si nous ne sommes pas en mesure de la comprendre, nous devons avoir la conviction que « *Le Rocher, Sa conduite est intègre, toutes Ses voies sont justice, c'est un D. fidèle, sans tromperie, Il est juste et droit* », Il est à l'origine de toutes causes pour faire aboutir chaque chose à son parfait dénouement.

Cela nous concerne également, nous, de la dernière génération, qui sommes témoins, malheureusement, des "dix épreuves" que nombre de nos frères subissent, fussent-elles physiques ou morales, et de la clamour qui s'élève jusqu'au Ciel. Certains éprouvent des difficultés à assumer leur subsistance, croulant sous les dettes qui pèsent sur eux. D'autres sont frappés de souffrances physiques et supplient de recouvrir la santé ainsi qu'une bonne vue. Certains encore ont déjà versé toutes les larmes de leurs corps dans l'espoir d'avoir un enfant, tandis qu'un autre, lui, espère, à bout de souffle, que la "file" de ses enfants déjà âgés en attente d'un conjoint s'amenuise. Nombreux, également, sont ceux qui rencontrent des obstacles dans

l'éducation de leurs enfants et qui, consternés, espèrent recueillir ne fût-ce qu'une petite satisfaction de leur progéniture. Et pour couronner le tout, il y a ceux qui endurent la peine provoquée par la perte d'un enfant, ce qui ressemble à un véritable "sacrifice d'Its'hak". Leur point commun est d'être plongés dans les souffrances, les tourments les empêchant de comprendre ce qu'Hachem désire d'eux. Voilà ce qu'il faut leur dire :

Ce que désire le Saint-Béni-Soit-Il, en plaçant l'homme dans de telles épreuves difficiles et amères, est qu'il accepte, quelle que soit sa situation, ce qu'il lui arrive avec une Emouna solide, et qu'il accomplit l'enseignement de nos Sages : « Annule ta volonté devant La Sienne ». Ce n'est pas par hasard que la Torah comporte toute la Paracha des épreuves d'Avraham, mais c'est pour enseigner à toutes les générations que, de même qu'Avraham Avinou a été éprouvé dans sa Emouna, de même le Saint-Béni-Soit-Il éprouve-t-il les Bné Israël dans ce domaine afin de savoir s'ils s'y agripperont de toutes leurs forces comme à une corde. Car la Emouna constitue le fondement de toute la Torah et de toute Mitsva, même dans les temps difficiles et dans des situations de "voilement". Ressaisissez-vous, reprenez courage et sachez surmonter cet examen de l'existence, pour votre bien éternel !

Le Nétivot Chalom explique, sur le même principe, au sujet du verset : « *Tu aimeras Hachem ton D. de tout ton cœur, de toute ton âme et de tout ton pouvoir* » (Dévarim 6, 5), l'enseignement de la Guemara (Brakhot 54a) : "De toute ton âme : même s'Il te prend ton âme, de tout ton pouvoir : dans chaque conduite d'Hachem" :

Il demande, en effet, quelle est l'utilité de dire "de tout ton pouvoir : dans chaque conduite d'Hachem", après avoir dit "de toute ton âme : même s'Il te prend ton âme", puisque cela nous enjoint de donner notre vie pour l'amour d'Hachem. Y a-t-il plus grand don de soi-même que celui de sa propre vie ?

En fait, explique-t-il, c'est bien trois niveaux que la Guemara énumère, le suivant étant supérieur au précédent : **car, parfois, accepter le décret Divin avec amour, en remerciant Hachem sur chacune de ses conduites, est plus difficile que d'accomplir "de toute ton âme : même s'Il te prend ton âme" !**

Dès lors, que celui qui traverse une période difficile et est éprouvé par Hachem י"ע sache que s'il surmonte l'épreuve et accepte le décret Divin avec amour, il est à un niveau supérieur à tous ceux qui donnèrent leur vie pour sanctifier le grand et redoutable Nom d'Hachem !

Le Ma'hatsit Hachékel (§591, 7) pose une question sur la requête que nous récitons (tous les jours après la Paracha du sacrifice d'Its'hak, et également dans la prière de Moussaf de Roch Hachana) :

כמו שכבש אברהם אבינו את רחמיו לעשות רצון בלבך
שלום כן יכבשו רחמייך את כעסך מעליינו

[« Comme Avraham Avinou a surmonté sa miséricorde pour accomplir Ta volonté d'un cœur entier, de même que Ta miséricorde surpassait Ta colère envers nous »] :

Nous adressons ainsi une requête en y invoquant le mérite d'Avraham Avinou qui offrit son fils Its'hak en sacrifice. A priori, cela demande une explication : **pourquoi l'essentiel de l'épreuve n'est-il pas attribué à Its'hak Avinou** qui était, à ce moment-là, un Ba'hour de trente-sept ans, qui savait alors parfaitement ce qui l'attendait et qui, malgré tout, tendit son cou pour être sacrifié sans s'y opposer ? A priori, le niveau d'Its'hak, qui accepta d'être sacrifié, est supérieur à celui d'Avraham ?

La réponse qu'il apporte s'inspire de ce qu'écrit le Nézer Hakodech pour expliquer que l'épreuve du sacrifice d'Its'hak fut la plus difficile de toutes les épreuves, comme l'enseigne le Midrach (Tan'houma 22) : le Saint-Béni-Soit-Il parla ainsi à Avraham : « Je t'ai fait subir dix épreuves et tu les as toutes surmontées. A présent, surmonte celle-ci afin que l'on ne dise pas que les premières étaient sans contenu. » A priori, quelle fut la

supériorité du sacrifice d'Its'hak, alors qu'Avraham Avinou entra **de plein gré** dans la fournaise ardente de Our Kasdim en acceptant d'être brûlé pour sanctifier le Nom d'Hachem ?

La terrible réponse qu'il donne est qu'**effectivement, il est plus facile pour un homme d'entrer dans une fournaise ardente, en souffrant beaucoup un instant seulement, que de sacrifier son fils, en supportant la souffrance constante à chaque instant d'avoir perdu son fils bien-aimé.**

D'après cela, le Ma'hatsit Hachékel répond à la question concernant l'attribution de l'essentiel de l'épreuve du sacrifice d'Its'hak à Avraham et non à Its'hak :

Car Its'hak accepta de mourir, c'est-à-dire de souffrir une fois et pas plus, alors qu'Avraham accepta de supporter toute la souffrance que cela lui causerait durant des jours, voire des années.

C'est également ce que l'on peut dire de notre génération qui est éprouvée par le Yetser Hara : certes, l'épreuve de Our Kasdim, de sauter une seule fois dans le feu en dominant son Yetser, est d'une valeur extraordinaire. **Mais, incomparablement plus grand est le niveau de ceux qui sont éprouvés sans le moindre répit, par leur Yetser qui, à chaque instant, les incitent à chuter,** et qui, malgré tout, le combattent de toutes leurs forces et même au-delà ! Qu'ils sachent que leur valeur est inestimable !

Rav Kook, Roch Yéchiva de Méor Ha Talmud à Ré'hovot, raconte :

« Voici des années de cela, nous prîmes le deuil pour notre frère, sa femme et ses deux enfants en bas-âge, qui périrent dans un terrible accident de voiture. Rav Chakh vint alors pour nous consoler. Voici ce qu'il nous dit : **« Ne pas contester la conduite d'Hachem, ce n'est pas être dévot, c'est être sage et intelligent**, parce qu'en fin de compte, on s'aperçoit toujours que tout est fait pour le bien de l'homme !» Et il le prouva avec ce qui arriva durant les années de la "guerre". Au début, la Russie conquit la

Lituanie et une partie de la Pologne, à la suite de quoi de nombreux de nos frères juifs furent exilés en Sibérie. A ce moment-là, il était clair pour tout le monde que ceux qui étaient restés étaient les "chanceux" qui resteraient en vie et que les exilés allaient finir par mourir ו"ל et tout le monde s'affligea sur eux comme si on les avait tués. Mais, lorsque la guerre se termina, il s'avéra que, précisément parmi ceux qui avaient été exilés en Sibérie, beaucoup étaient demeurés vivants, alors que les juifs qui étaient restés chez eux furent assassinés par les allemands ו"ל dès qu'ils eurent conquis une partie du pays. On voit donc clairement qu'un homme **n'est pas en mesure, avec sa vision limitée et son intelligence réduite, de sonder ce qui est bien pour lui.**

On raconte à propos de Rav Nissan Chtitsberg (comptant parmi les 'Hassidim du Yessod Haavoda) que l'une de ses filles se maria avec un jeune homme craignant D. et qu'au milieu des sept jours de réjouissance, un immense malheur s'abattit sur eux : le 'Hatane quitta ce monde. Et comme si cela ne suffisait pas, il s'avéra en outre que la jeune mariée serait désormais "Agouna" durant huit ans, parce que le frère unique du 'Hatane n'était alors qu'un tout jeune enfant de cinq ans, et qu'un enfant ne peut accomplir la Mitsva de 'Halitsa¹ qu'à partir de l'âge de treize ans. Ce serait seulement alors qu'elle pourrait le "déchausser" et retrouver ainsi sa liberté pour se remarier. Accablé d'une immense douleur, Rabbi Nissan se rendit chez le Yessod Haavoda pour entendre quelle était la raison de cette épreuve.

« Réfléchis un petit peu, lui répondit celui-ci, et tu comprendras que, du Ciel, on a décrété que ta fille ne fonderait pas son foyer avant que se soient écoulés huit ans à partir d'aujourd'hui. Or, s'il n'était pas arrivé

ce qui est arrivé, elle ne se serait pas encore fiancée et vous seriez en train de chercher un bon parti pour elle (comme il est juste de le faire). Après quelques temps, elle aurait vieilli un peu plus et vous auriez alors fait appel à toutes sortes de "recettes miraculeuses" (matérielles et spirituelles) pour trouver un bon parti. Vous auriez prié, supplié, remué Ciel et Terre et demandé à quiconque ayant un soupçon d'expérience dans les Chidoukhim de vous faire une "proposition". Et qu'est-ce que les gens auraient dit ? "Sa fille n'est pas encore mariée, elle a probablement un défaut." La nuit, tu te serais retourné dans ton lit d'angoisse et de peine... jusqu'à ce qu'à la fin, tu trouves son âme-sœur. **Mais Hachem a eu pitié de vous, et Il vous a épargné toutes ces tribulations. Désormais, vous pouvez être tranquilles et sereins, jusqu'à ce qu'arrive le frère en question à sa majorité religieuse, et qu'elle accomplit la 'Halitsa.** Immédiatement après, elle se mariera avec son promis et elle fondera alors une famille bénie, en bonne santé physique et morale ! »

Il est clair qu'une telle pensée ne peut germer dans un esprit à la vision étroite, et cela vient nous apprendre combien « *Tes actes, Hachem, sont immenses et Tes pensées sont profondes* » !

Nous avons déjà dit qu'accepter les épreuves avec amour est le meilleur moyen et la meilleure "recette" pour adoucir les décrets rigoureux, comme ce que dit la Guemara (Brakhot 62a) : סמְאָדִסּוֹרִי קְבִילָה : "le remède contre les souffrances, c'est de les accepter avec amour". C'est ce qu'explique le "Michmérète Ithamar" (un des disciples de l'Admour de Lublin et de l'Admour de Kojnitz) à propos du verset אלֹהֶתְוָלוֹת נַחַן [« Voici les générations de Noa'h, Noa'h »] : « Celui, dit-il, qui adopte la conduite de "Noa'h" (serein, tranquille, agréable, en

1. Lorsqu'un homme a un frère et décède sans avoir eu d'enfant, sa veuve ne peut se remarier sans avoir été libérée auparavant de l'obligation de se marier avec ce frère, en accomplissant la Mitsva de 'Halitsa ("déchaussement"), cérémonie au cours de laquelle elle doit enlever la chaussure de son beau-frère et où ce dernier doit déclarer qu'il refuse de se marier avec elle. Si elle se trouve dans l'impossibilité d'accomplir cette Mitsva elle a, entre-temps, un statut de "Agouna" ("bloquée") (N.d.t).

hébreu ; n.d.t), c'est-à-dire qui accepte tout ce qui lui arrive avec sérénité et Emouna en Hachem, alors même du Ciel, on se comportera avec lui selon sa propre conduite. On lui enlèvera ainsi toutes les épreuves et il demeurera effectivement dans la tranquillité et la sérénité. » C'est le sens allusif du verset : « Voici les générations de Noa'h, Noa'h » : ce qu'engendre "Noa'h", l'acceptation "sereine" des épreuves, c'est "Noa'h", la sérénité avec la disparition de ces épreuves. C'est également le sens du verset qui précède : « Et Noa'h trouva grâce aux yeux d'Hachem » : **celui qui est "Noa'h", serein en toute circonstance quelle qu'elle soit, et qui accepte tout ce qui lui arrive avec joie et sans calcul, trouve grâce aux yeux d'Hachem et n'attire sur lui que le bien et la bénédiction.**

Il ajoute en outre une explication supplémentaire de : « Voici les générations de Noa'h, Noa'h » : **celui qui accepte tout avec sérénité ("Noa'h") "engendre" du plaisir dans le Ciel².** C'est le sens du Midrach (Béréchit Rabba 30, 5) : "Noa'h en bas, Noa'h En-Haut" : en étant "Noa'h" (serein et confiant), l'homme suscite le plaisir ("Na'hat") d'Hachem dans le Ciel.

Rabbi Méir Louria, Roch Collel "Helkate Yaakov" à Bné Brak, raconte ce qu'il a entendu du protagoniste de l'histoire :

Celui-ci monta en Eretz Israël après la Choa, accompagné de sa sœur, tous deux rescapés de la fournaise. Il alla étudier à la Yéchiva tandis que sa sœur intégra un Beth Yaakov. Lorsqu'elle fut en âge de se marier, on fit ses éloges à un Ba'hour respectueux de la Torah et des Mitsvot mais qui, néanmoins, n'avait pas étudié en Yéchiva et n'était pas, à ce titre, qualifié de "Ben Torah". Après diverses vérifications et enquêtes mutuelles, les deux "prétendants" arrivèrent à un accord mutuel et voulurent conclure le Chidoukh. Néanmoins, le frère s'y opposa en arguant que le jeune homme n'étant pas un "Ben Torah" (bien qu'il allât dans le droit chemin,

comme il était fréquent à cette époque où tout juif religieux, soucieux de l'accomplissement des Mitsvot, n'avait pas forcément étudié à la Yéchiva), il ne convenait donc pas qu'une fille de Beth Yaakov se marie avec quelqu'un qui n'étudiait pas toute la journée. Les trois allèrent prendre alors conseil auprès du 'Hazon Ich, qui trancha que le frère avait raison et qu'il ne convenait pas à cette jeune fille quelqu'un qui n'était pas Ben Torah. En sortant, ils allèrent à l'arrêt de bus qui se trouvait à l'autre extrémité de la rue. Alors qu'ils attendaient, quelqu'un de la maison du 'Hazon Ich les rejoignit. Il était envoyé par son Maître pour les rappeler chez lui. Ils revinrent sur leurs pas et entrèrent à nouveau. Le Rav demanda alors au frère quelle avait été la réaction du Ba'hour lorsqu'ils étaient sortis de chez lui. Celui-ci lui répondit qu'il avait dit immédiatement que, s'il en était ainsi, c'était le signe que telle était la volonté d'Hachem de ne pas conclure ce Chidoukh et qu'il fallait l'accepter.

« C'est peut-être l'explication et la raison, dit le 'Hazon Ich, pour laquelle, juste après que vous fûtes sortis, je me suis ravisé et j'ai pensé qu'en fin de compte, il était bien de conclure positivement ce Chidoukh. »

Il est clair pour tout le monde que le 'Hazon Ich avait l'habitude de trancher des questions compliquées dont dépendaient parfois la vie ou la mort dans des cas où des personnes se trouvaient en danger. Sa décision était alors ferme, et on n'avait jamais entendu qu'il était revenu sur ce qu'il avait décidé. Néanmoins, lorsqu'un juif se renforce dans sa foi que tout est entre les mains du Ciel et qu'il accepte le décret Divin, il est alors en mesure, par la force de sa Emouna, de créer des remous dans tous les mondes au point que même la décision du 'Hazon Ich puisse en être renversée !

Le Rav Mordékhai Pogarmanski fut appelé par des gens de Kovno à venir assister à la circoncision de plusieurs nouveau-nés.

2. Jeu de mot entre "Noa'h" (agréable, serein) et "Na'hat" (plaisir, satisfaction) [N.d.t].

En quittant Minsk, accompagné d'un Mohel de renom, ils s'égarèrent sur la route et arrivèrent dans un endroit qui leur était inconnu. Rav Mordékhaï s'exclama : « Il est écrit dans la Torah (au sujet d'Agar la servante d'Avraham) : "Elle s'enfuit et s'égara dans le désert de Béer Chéva." Rachi explique qu'elle retourna dans les égarements de ses frères idolâtres. A priori, cette explication demande à être éclaircie : où est-il évoqué dans ce verset qu'elle retourna servir les idoles ? La réponse est que **celui qui place sa confiance en D. ne s'égare jamais car il sait que quel**

que soit l'endroit où il se trouve, c'est celui où il doit être à cet instant précis. Dès lors, si Agar s'est égarée, c'est forcément qu'elle avait perdu la Emouna acquise dans la maison d'Avraham et qu'elle est retournée à de fausses croyances. » **Il n'eut pas fini de prononcer ces mots que se présenta devant eux un Juif à la recherche d'un Mohel pour son fils nouveau-né.** Ils virent alors clairement qu'un juif ne s'égare jamais : Hachem les avait tout simplement conduits à cet endroit imprévu pour accomplir une mission connue de Lui Seul.